



Ensemble scolaire
Notre Dame
Vannes-Saint-Avé

2023

PROJET PÉDAGOGIQUE DECESF

PÔLE SUP NOTRE DAME

71 rue de Metz - 56000 Vannes

contact@esnd.bzh

www.ndlm56.bzh

PREAMBULE

Le projet pédagogique de la formation de CESF découle pleinement du projet pédagogique de l'ensemble scolaire Notre Dame.

Il résulte des échanges menés en commissions pédagogiques et conseil de perfectionnement.

Ce projet pédagogique de formation s'inscrit dans le cadre de la réingénierie des diplômes de niveau III du travail social et de la convention pédagogique entre l'Université Bretagne Sud et le Lycée Notre Dame Le Ménimur.

Le cadre règlementaire du projet

Ce projet pédagogique prend appui sur :

- le Décret n°2017-537 du 13 avril 2017 relatif à l'agrément des établissements de formation pour dispenser une formation préparant à un diplôme de travail social
- L'Arrêté du 27 mars 2017 portant classification de certains diplômes du travail social selon la nomenclature des niveaux de formation
- L'Instruction n° DGCS/SD4A/2018/50 du 23 février 2018 relative à la réingénierie des diplômes de niveau III du travail social et à l'accréditation des établissements
- De l'Arrêté du 25 août 2022 définissant les blocs de compétences de certains diplômes du travail social et portant modification des arrêtés du 22 août 2018 et du 10 mars 2020 relatifs au diplôme d'État d'éducateur spécialisé.

Le travail d'élaboration de ce projet est voué à se poursuivre et à s'étoffer en fonction des évolutions du cadre et des réformes.

Enfin, le Lycée Notre Dame Le Ménimur est labélisé « lycée des métiers de la santé et du social » depuis 2006.

Ce Label certifie notre volonté et capacité à adapter notre offre de formation aux besoins du terrain, notre esprit d'ouverture et d'accueil de jeunes de tout horizon, notre sérieux et notre responsabilité auprès de nos jeunes.

Nous accompagnons des élèves de formations professionnelles, du niveau V aux études supérieures (niveau III).

C'est dans cet esprit que nous organisons la formation préparant au DECESF.

1- DEFINITION DU METIER CESF¹

« Le **conseiller en économie sociale familiale (CESF)** est un travailleur social qualifié dont le cœur de métier est fondé sur une **expertise dans les domaines de la vie quotidienne** : consommation, habitat, insertion sociale et professionnelle, alimentation- santé. Il exerce dans le respect de la définition du travail social figurant à l'article D. 142-1-1 du code de l'action sociale et des familles.

Il intervient auprès des **personnes en situation de précarité**, ayant des **difficultés financières** ou connaissant des problèmes d'**accès au logement**, de **surendettement**, de **chômage**. Son action

¹ <https://solidarites.gouv.fr/conseiller-en-economie-sociale-familiale-cesf#:~:text=Le%20conseiller%20en%20%C3%A9conomie%20sociale,et%20professionnelle%2C%20alimentation%2D%20sant%C3%A9.>

s'inscrit aussi dans les **problématiques de vieillissement de la population, de dépendance, du handicap, de protection de l'enfance, etc.**

Son intervention privilégie une finalité éducative et vise la valorisation et l'appropriation de compétences par les personnes, les familles, les groupes. Ces compétences vont permettre aux publics concernés d'**accéder à leurs droits**, de **prévenir** et de **gérer les difficultés de leur vie quotidienne**.

Sa spécificité de travailleur social le conduit à intervenir dans un cadre éthique et dans une dynamique de **co-construction avec les bénéficiaires des projets qui les concernent**.

Son intervention privilégie la **participation active et permanente des usagers et habitants**, l'expression de leurs besoins, l'émergence de leurs potentialités, afin qu'ils puissent progressivement accéder à leur autonomie et à la maîtrise de leur environnement domestique. »

2- MOYENS PEDAGOGIQUES MIS EN PLACE

Pour préparer nos étudiants à devenir CESF, nous mettons en œuvre une véritable stratégie pédagogique afin de développer chez eux, les compétences nécessaires pour y parvenir. Cette stratégie s'appuie sur 7 axes :

Accueil des étudiants dans le respect des différences

Le lycée Notre Dame Le Ménimur s'engage à aider chaque étudiant à construire son itinéraire personnel et professionnel.

Chaque étudiant accueilli reçoit un livret d'accueil pour faciliter son insertion dans l'établissement, et le bon déroulement de la formation.

Les étudiants aux parcours « spécifiques » bénéficiant de dispenses ou d'allègement de certifications, ou au contraire devant suivre des modules de formation supplémentaire du BTS ESF, signent un contrat de parcours de formation individualisé et seront accompagnés spécifiquement tout au long de ce parcours atypique.

Enfin, les étudiants sont reçus individuellement au cours de la formation par le responsable de formation pour faire le point sur leur parcours. Ils peuvent également, le cas échéant, être reçu par le psychologue du lycée.

Articulation entre formation pratique et formation théorique : une alternance inclusive

Nous concevons la formation DECESF selon le principe d'une alternance Formation théorique-Formation pratique afin de proposer aux étudiants un accompagnement personnalisé, notamment dans la construction de leur identité professionnelle (séance d'analyse des pratiques et des expériences vécues en stage, échanges et partages sur les divers profils de postes de CESF et travailleurs sociaux en général) et des « allers-retours » rythmés entre théorie et pratique favorisant le questionnement, l'apprentissage, la construction d'un « soi » professionnel. Cette alternance entre formation dans l'établissement et formation sur site qualifiant constitue le point d'ancrage de notre stratégie pédagogique.

En plus de la formation pratique, des professionnels interviennent en formation. Ces formateurs ponctuels, de terrain, viennent témoigner de leur expérience (connaissance des publics, des dispositifs, des partenaires, identité et pratique professionnelles).

Accompagnement Personnalisé

Pour assurer un suivi individualisé et personnalisé des étudiants, notamment lorsqu'ils sont en stage, et ainsi favoriser le travail en partenariat avec les sites de formation pratique, nous mettons en place deux outils :

- le portfolio : document de transmission tripartite Stage-Etudiant-Lycée
- un espace numérique de travail via teams

L'accompagnement personnalisé est assuré par la mise en place d'entretiens individuels à mi-parcours avec le responsable de formation, un tutorat personnalisé de la part d'un formateur désigné, pour le suivi du mémoire et du stage.

L'étudiant acteur de son parcours de formation

Des ateliers d'analyse et d'échange sur les pratiques sont organisés à chaque semaine de regroupement.

La prise de recul, l'analyse du vécu, le partage de ses expériences sont pour nous indispensables pour le devenir professionnel de futurs CESF, et plus largement de la construction d'une identité professionnelle dans le respect de l'éthique et de la déontologie du travail social.

L'étudiant est au cœur de la formation, il est acteur de son apprentissage. Pour assurer au mieux sa propre réussite à l'examen, l'équipe pédagogique met en place tout au long de la formation des évaluations formatives et sommatives, écrites et orales, et s'engage à proposer des remédiations adaptées le cas échéant.

La participation des personnes concernées, personnes ressources, au processus de formation

Les personnes accompagnées sont associées à la formation en qualité de personnes ressources. A ce titre, l'équipe pédagogique organise chaque année des interventions types « témoignages », des visites d'institution, et au moins un projet partenarial appelé « projet fil rouge » (intervention sociale collective).

Des projets tournés vers l'extérieur

Le lycée est engagé dans une démarche partenariale avec un collège au Québec, (type CEGEP). Nous travaillons ensemble pour établir précisément les possibilités d'échanges d'étudiants, et de stage à l'étranger, double diplomation (diplôme d'éducateur spécialisé canadien).

Innovation et Numérique

L'importance du numérique dans la vie quotidienne, en tant qu'étudiants, formateurs, et futurs travailleurs sociaux, nous amène à développer nos pratiques dans ce sens. Ainsi, nous utilisons une plateforme numérique de travail permettant l'échange à distance, consultation et partage de document (teams).

Le Lycée met en place en octobre 2018 le Programme OPC (un Ordinateur Pour Chacun) qui permettra la mise à disposition auprès de chaque enseignant de l'établissement d'un ordinateur portable de travail. Les étudiants peuvent bénéficier d'une location d'un ordinateur pour 10€ par mois. Tous les étudiants bénéficient gratuitement du pack office.

Le réseau informatique de l'établissement se développe pour permettre aux étudiants de s'y connecter facilement avec leurs équipements personnels et d'accéder aux ressources et équipements numériques de l'établissement.

3- LE PLAN DE FORMATION

Le plan de formation est construit de manière à respecter les attentes des 4 domaines de compétences du diplôme de CESF :

- DC1 : Conseil et expertise à visée socio-éducative dans les domaines de la vie quotidienne
- DC2 : Intervention sociale
- DC3 : Communication professionnelle

- DC4 : Implication dans les dynamiques institutionnelles, partenariales et interinstitutionnelles

La formation est organisée en différents modules, chacun évalués et ouvrant droit aux crédits européens (30 par semestre). La planification des modules et leur articulation avec les temps de formation pratique est organisée de manière à atteindre progressivement les compétences exigées. Au total la formation comprend 540H de formation théorique, 560H de formation pratique (stage auprès d'un CESF) et des temps de travail personnel (estimé à environ 580H).

L'année se divise en 2 semestres : de septembre à février, puis de février à fin juin.

Une commission d'attribution de crédits (CAC) se réunit en fin de premier semestre pour évaluer (selon les résultats obtenus aux évaluations des différents modules) les crédits européens aux étudiants.

Une deuxième CAC a lieu courant juin suite aux évaluations de rattrapage du premier semestre. Les épreuves certificatives attribuent (ou pas) la totalité des crédits (y compris ceux du second semestre).

Un retour des étudiants en septembre n+1 est prévu pour la préparation des soutenances (DPP et mémoire).

La progression des compétences : 2 semestres, 4 périodes de formation

SEMESTRE 1

- *1. La préparation au départ en stage : septembre-octobre*

Cette période vise à l'acquisition et l'approfondissement de connaissances dans les domaines de la vie quotidienne, des publics, des dispositifs législatifs ; et l'apprentissage des techniques d'intervention auprès des usagers.

Par ailleurs les étudiants doivent préparer leur départ en stage et donc établir une démarche de recherche active d'un terrain correspondant à leurs attentes professionnelles et aux exigences du référentiel.

Enfin, une approche de la méthodologie de recherche est débutée à cette période afin de permettre aux étudiants de démarrer leur travail sur le mémoire, et notamment, en ce début de formation, de définir leur objet de recherche.

- *2. L'alternance à proprement parlée : novembre-Février*

Ce temps de la formation est marqué par l'alternance. Durant cette période de stage, les étudiants reviennent 4 fois une ou deux semaines en centre de formation. Ces regroupements permettent de mutualiser les expériences, d'approfondir l'analyse des pratiques, de faire du lien entre la théorie et la pratique.

Aussi, ces regroupements seront l'occasion de poursuivre l'accompagnement des étudiants autour de leur travail sur le mémoire.

- *Février : Fin du semestre 1 et épreuves certificatives DC1 AVSE, DC2 AEB et DC3 :*

Les épreuves certificatives réalisées en cours de formation, sont réparties sur les 2 semestres. Cela permet aux étudiants d'organiser leur travail et des viser les compétences à développer selon des objectifs ciblés.

SEMESTRE 2

- *Suite de l'alternance : Février -Mai*

- *3. La consolidation des compétences professionnelles : Mai-Juin*

Ce temps de formation consiste à exploiter les expériences de terrain des uns et des autres pour consolider et approfondir les connaissances (publics, institutions et politiques, prestations, problématiques sociales, interventions auprès des usagers, ...).

Par ailleurs, les étudiants poursuivent leur démarche de recherche et la production écrite de leur mémoire.

- Juin : Fin du semestre 2 et épreuves certificatives DC2 intervention sociale et DC4
- 4. L'approfondissement du travail autonome et la préparation au Mémoire de Pratiques Professionnelles : Juillet-Septembre n+1

Ce temps de travail est un temps de travail autonome. Les étudiants finalisent leurs écrits (DC2 Intervention sociale, DC4 et mémoire) et préparent les épreuves certificatives du semestre 2 (DC2 Intervention sociale et DC4). En Septembre (n+1) des soutenances blanches pour le mémoire de pratique professionnelle sont prévues.

LES MODALITES PEDAGOGIQUES :

L'année de formation (de septembre à septembre n+1) se découpe en 2 semestres.

Chaque semestre comprend 10 semaines de formation théorique. Les séquences de formations se répartissent en séances de cours, et en séances de travaux dirigés.

Le semestre 1 comprend 8 semaines de formation pratique, le semestre 2 comprend 8 semaines de formation pratique. Des outils (ENT et Portfolio de stage) permettent de favoriser les liens entre enseignements théoriques et stage.

L'année de formation préparant au DECESF comprend un temps de travail personnel estimé à 580H. Les étudiants doivent être acteurs de leur formation. Ils seront accompagnés par les formateurs notamment pour deux travaux personnels.

Le CDI ainsi que des salles informatiques seront, entre autres, des ressources importantes pour ce travail autonome.

*Le présent document est consultable sur le site internet du Lycée
Et par affichage lors des portes ouvertes de lycée.*